

# ■ Communes et quartiers

Conseil municipal d'Ilkirch-Graffenstaden

## Bigot au charbon pour une locomotive

●●● Après un long débat, le conseil municipal d'Ilkirch-Graffenstaden a voté hier l'acquisition d'une locomotive construite sous l'occupation allemande par la Société alsacienne de construction mécanique (SACM). Une fois retapée, l'engin censé valoriser le passé industriel de la commune devrait trouver sa place en centre-ville.

Accusé d'être coûteux, d'un intérêt urbanistique douteux, voire historiquement déplacé, le projet d'acquisition d'une locomotive à vapeur, adopté mercredi soir lors du conseil municipal d'Ilkirch-Graffenstaden, a donné lieu à un vif débat.

Le conseil a démarré depuis près de deux heures quand le maire Jacques Bigot aborde le point tant attendu par l'opposition. La délibération prévoit l'acquisition « d'une locomotive fabriquée à Ilkirch-Graffenstaden, en 1943, dans les locaux de la Société alsacienne de construction mécanique (SACM) ».

**326 000 € TTC**

Une opération prolongée par la rénovation, le transport et l'installation de l'engin « à proximité immédiate des bâtiments desquels il est sorti ». Donc en centre-ville. Le tout pour 270 000 euros hors-taxes, soit 326 000 € TTC.

« Cette usine, cette société ont été le fleuron de la ville pendant plus d'un siècle. C'est un savoir-faire qu'il faut valoriser », appuie Jacques Bigot avant de laisser la parole au conseil.

Le premier coup vient de Georges-Pierre Noth (groupe Tradition et avenir) : « Une locomotive ? et pourquoi pas un Concorde ? », raille le conseiller d'extrême-droite, cette machine a été fabriquée entre 40 et 44. Elle ne fait que

rappeler le passé nazi d'Ilkirch-Graffenstaden ».

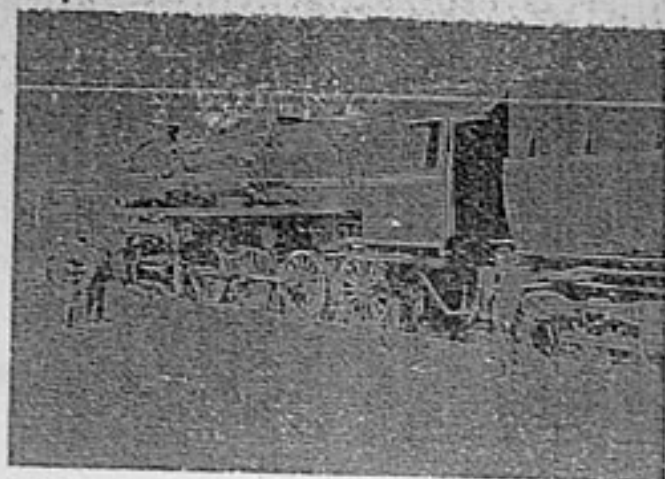
Après s'être ému du coût de l'opération, « sacrément chère », puis inquiet d'un flou quant à la destination finale de l'engin, Luc Pfister (groupe Une ville pour tous) enfonce le clou, évoquant l'horreur des camps de la mort et la déportation : « Monsieur le maire, pouvez-vous nous confirmer que cette locomotive n'a pas servi au transport d'armes et de troupes ? voire à de plus fins usages ? »

Jean-Claude Haller (groupe Une ville pour tous) enchaîne, estimant qu'il y a « d'autres moyens de rémemorer le passé industriel de Graffenstaden ». Et le conseiller municipal de moquer un projet qui a préféré la machine « et oublié l'homme au travail », au nom de « visions urbanistiques dépassées ». Ambiance.

C'est Bernard Luttmann, adjoint en charge de la vie éducative, qui contre. Et souligne que la locomotive « a servi jusque dans les années 50 [1953 ndr] et que la guerre était alors bien terminée ». Pointant la récente commémoration du débarquement, il ajoute : « Aujourd'hui nous pouvons tourner la page ».

Et Jacques Bigot de poursuivre : « Bien sûr, j'aurais préféré une locomotive construite en 1936, en hommage au Front populaire et à l'homme au travail, M. Haller. Mais cet engin date de 1943. Toutefois, il a été construit par des hommes et des femmes d'Alsace, qui ont fait ce même travail avant et après la guerre. Et puis, c'est en parlant de notre passé que nous construisons l'Europe... ».

L'opposition n'en démord pas. Une ville pour tous et Tradition et avenir votent contre (9 voix). La délibéra-



L'objet du débat, une BR 52 8009 construite 1943 dans les usines SACM de Graffenstaden avec le n° 7872. L'engin de 23 mètres de long est actuellement la propriété d'un Allemand heureux propriétaire d'une vingtaine de vieilles locomotives.

### Les autres points en bref

■ Le conseil a adopté, avec 26 voix pour, 7 abstentions et 2 contre, le compte administratif 2003, qui retrace en dépenses, comme en recettes, les réalisations l'année passée. Présentant le compte, l'adjoint aux finances Claude Froehly a souligné la maîtrise des dépenses de fonctionnement (+0,97 % comparé à 2002). L'opposition a déploré, elle, la chute des investissements, en recul de près de 5 % par rapport à 2002. Le maire a souligné que les projets comme l'accueil petite-enfance ou la médiathèque nécessiteraient un effort important et qu'il convenait donc de se montrer économe.

■ Un ancien bras de l'Il, le Fisch Giessen sera bientôt

renaturé. Le conseil a voté 235 909 € de travaux, dont diverses subventions pourraient financer plus de la moitié du montant. L'opération, outre la réalisation d'une frange de nettoyage, cur et élargir légèrement Fisch Giessen. Le groupe Une ville pour tous s'est abstenu.

■ Claudette Bellard, adjointe à la Jeunesse et aux Sports, a annoncé qu'elle remettrait ses délégations au maire le 5 septembre. Mme Bellard suit son compagnon à Besançon. Elle entend terminer son mandat « par solidarité avec l'équipe » et souhaite inaugurer le stade de Schlossmatt en tant qu'adjointe.

tion, qui prévoit la demande de subventions au Conseil général, au Conseil régional

et à la DRAC est adoptée grâce aux 26 voix de la majorité. Mannel Flax